

Au Congo, au Lado et à Méridi

Quand on utilisait nos *Semeuses* pour le courrier à destination de Lado. Cette lettre a été expédiée de Paris le 3 mai 1906. Elle est adressée à un négociant en ivoire au Lado. La lettre a tout d'abord transité par Bruxelles le 4 mai pour ensuite emprunter l'ambulant soudanais de Shellal Halfa le 10 mai 1906 pour descendre sur Khartoum le 13 mai et être embarquée dans l'ambulant du Nil le 1^{er} juin 1906. Parvenue sur place, le destinataire étant inconnu (indication au crayon bleu « Inconnu dans l'Uele »), la lettre est réexpédiée vers Paris (griffe « Retour à l'expéditeur ») par la voie du Congo. Elle transite par Boma le 27 août 1906 avant d'aboutir au bureau des rebus.



Mols du nom du peintre Robert Mols. La gravure et l'impression ne sont plus réalisées à Malines en Belgique mais à Londres par l'imprimeur Waterlow and Sons ainsi que Waterlow Bros and Layton. Cette belle série gravée fait les délices des spécialistes par le nombre de variétés, de dentelures différentes, de curiosités et de retouches (se reporter à l'encadré). Comme l'indique le catalogue *COB*, les feuilles de cette série de seize valeurs étaient séparées par des feuilles de papier paraffiné qui empêchaient les feuilles de coller les unes aux autres afin de tenir compte de la chaleur et l'humidité de la région. De fait, de nombreux timbres ont conservé ce papier paraffiné collé ou ont perdu une partie de leur gomme.

Poursuivons notre périple en Afrique dans l'Enclave belge du Lado mais aussi dans la zone de la Méridi. Entre les démêlés de Léopold II avec les Anglais et un capitaine d'un bateau à vapeur qui préfère, à son métier d'origine, la chasse à l'éléphant, il n'est pas toujours facile de faire passer le courrier !

Dans notre numéro précédent, nous étions restés sur les bords du Nil, une voie à nulle autre pareille pour adresser ou recevoir du courrier du Lado. Rapide, fiable, peu onéreuse en comparaison du courrier transitant par l'Etat indépendant du Congo. Mais Léopold II a de fortes divergences territoriales avec les Anglais et décide purement et simplement d'interdire cette voie ; ce sera l'ordonnance royale d'août 1901 qui sera effective à compter du mois de décembre de cette même année.

La voie du Congo pour l'acheminement était devenue peu utilisée, elle reprend du service en 1902. A cette époque, les Belges craignent l'arrivée des Anglais et des militaires italiens sont même recrutés. Cela fait déjà seize ans que les premiers timbres de l'Etat indépendant du Congo ont été émis (1^{er} janvier 1886). Ils sont à l'effigie de Léopold II et portent en légende « ETAT IND. DU CONGO ». Quatre valeurs sont mises en vente :

5 c vert, 10 c carmin, 25 c bleu, 50 c réséda série complétée par le 5 f mauve le 1^{er} juillet 1885 ainsi qu'une carte postale à 15 c. Comme nous l'indiquons dans notre livraison de juin 2001, il semble que les quantités émises soient les suivantes : 5 c : 90 000, 10 c : 120 000, 25 c : 30 000, 50 c : 60 000 et pour le 5 f : 4 500. Si le catalogue *COB* cote le 5 c vert 24 (neuf, sans charnière), le 5 f atteint les 740. Les timbres neufs sont plus faciles à trouver que les timbres oblitérés, contrairement à ce que mentionnent les catalogues. A cette période, le volume du courrier est peu important et les activités commerciales réduites. Une seconde série de timbres est émise le 20 octobre 1887, avec pour effigie Léopold II mais cette fois la série est spécifiquement coloniale. Elle est dessinée par Doms qui n'est autre que le graveur des célèbres *Mercur* de Grèce. Il faut attendre 1894 pour voir des timbres, non à l'effigie du roi mais représentant des paysages ; ce sera la série

Péripiétés

Retour au Lado en 1903 où une expédition conduite par le commandant Charles Lemaire est menée dans la zone de la Méridi au nord est de l'Enclave du Lado, Léopold II souhaitant poursuivre son expansion dans la région. Les relations avec les Anglais sont toujours mauvaises, lesquels reprochent au roi le travail forcé sur son territoire et les très mauvais traitements infligés aux populations locales, ce qui était tout à fait exact. C'est à la faveur de cette expédition qu'est fondé à Méridi le poste de Mvolo puis d'autres suivront, mais les Anglais veillent. Un régiment a en effet pour mission secrète de



stopper l'avancée de Lemaire. Léopold obtempère et donne ordre de se concentrer sur la zone de la Méridi et de ne pas aller plus avant. Cette zone est créée en 1904 avec de nouveaux postes. Mais cette occupation n'est pas de tout repos et Lemaire doit faire face aux patrouilles anglo-soudanaises mais aussi à la révolte des tribus Azande.

Début mars 1905, un *modus vivendi* est trouvé et le territoire est administré par le gouvernement soudanais qui permet aux différents postes belges de rester en place et d'avoir des voies de communication entre eux. Lemaire pense avoir bien agi en temporisant mais ce n'est pas du goût de Léopold qui est fou de rage. Il décrète en mai 1905 le rattachement de la zone de la Méridi au district de l'Uélé. La réaction ne se fait pas attendre et les Anglais en représailles ferment la route du Nil pour obliger le roi des Belges à négocier. Pas de chance pour le courrier empruntant cette voie qui était à nouveau utilisée depuis 1904 mais aussi pour le ravitaillement!

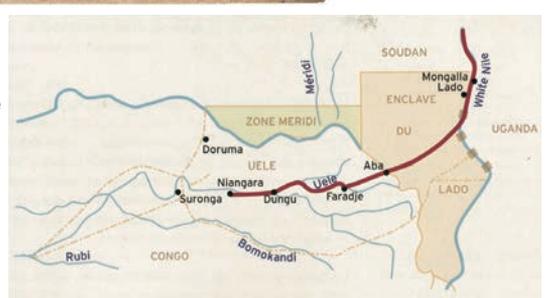
Finalement, un traité de mai 1906 prévoit l'évacuation de la zone de la Méridi que Léopold mettra du temps à appliquer. Le dernier poste fermera en août 1907. Autant dire que le courrier émanant de cette région est rare compte tenu d'un nombre très restreint d'occupants. Le courrier de la zone

de la Méridi a transité dans un premier temps par le Congo et cette voie deviendra inévitable durant le blocus du Nil par les Anglais de décembre 1905 à mai 1906. La première lettre connue à réemprunter le Nil date du 1^{er} juin 1906 **1**. La lettre est écrite par un dénommé Laveleye en poste à Ganzio pour un destinataire à Louvain. Le timbre

à 25 c équivalent au tarif soudanais d'une piastre pour une lettre est annulé à Lado. La lettre prend le même jour l'ambulante du Nil qui appose son cachet. Elle arrive à Khartoum le 10 juin où le timbre est oblitéré par la retta 306 et arrive à Louvain le 24 juin 1906, soit un temps de parcours de 24 jours. Au chapitre des grandes raretés **2**, la



Courrier de l'Uélé, un attachement spectaculaire. Il s'agit d'un envoi recommandé effectué par le juge Delvaux siégeant à Niangara et adressé au Luxembourg. L'affranchissement congolais est composé de 4 exemplaires du 5 c type unilingue et de 4 exemplaires de 10 c en bloc de 4, soit un port de 60 c. Il s'agit d'une lettre pesante (double port), soit 30 c en port intérieur et 25 c de droit de recommandation (il y a donc 5 c excédentaires). L'affranchissement soudanais est composé de 3 exemplaires des 1, 4, et 5 millièmes, chacune des valeurs en bande de trois formant un port de 30 millièmes, soit 75 c. Ici le port est correct, 20 millièmes correspondant au double de port et 10 millièmes de droit de recommandation. La lettre est partie du bureau de Dungu le 19 janvier 1910 qui a apposé sa griffe « RECOMMANDE » en noir, les timbres soudanais ont été oblitérés par l'ambulante du Nil le 2 mars et l'employé a apposé une vignette de recommandation. L'enveloppe porte au verso le cachet de passage du Caire le 17 mars 1910 et une arrivée à Diekirch le 25 mars 1910.



●●● seule lettre connue adressée à un membre de la Force Publique, commandant de la zone et présent à Méridi. Elle est de surcroît historique car l'expéditeur s'avère être Lemaire, de retour de mission. La lettre est affranchie de deux exemplaires du 25 c, formant le port correct de 50 c. Il est clairement mentionné la zone de la Méridi (via Lado), tout comme figure l'indication que la lettre doit passer par le Nil via Le Caire-Khartoum. Partie de Bruxelles le 27 octobre 1905, elle passe par Khartoum en novembre 1905. Il ne figure pas bien entendu la marque d'arrivée dans la zone de la Méridi.

En passant par l'Ouganda

Outre la voie du Nil et du Congo pour l'acheminement du courrier, on trouve aussi celle de l'Ouganda. Elle s'explique par le fait que la navigation sur le Nil n'était pas possible à partir de certaines localités du Lado. En revanche le fleuve était navigable depuis Dufilé – situé vers le sud de l'Enclave vers le lac Albert. Avec l'appui d'un officier anglais est mis en place un service postal reliant le Lado à l'Ouganda en passant par Wadelaï, Kisumu et Mombassa.

Cette voie ne fonctionnera pas toujours très bien et sera même parfois fermée. Il faut en effet se resituer dans l'époque et le contexte local. C'est ainsi que l'on rapporte que le capitaine du *Kenya* – un petit bateau à vapeur qui effectuait la navette vers le lac Albert – était un passionné de chasse à l'éléphant, activité beaucoup plus lucrative que celle de capitaine. Ce dernier n'hésitera pas à plusieurs reprises à laisser son bateau à quai pour aller chasser. Les passagers comme le courrier n'avaient qu'à attendre. On est assez loin de la mentalité et



Pirogues sur l'Uélé.

3



Bateaux pris dans le « sudd ».

du dévouement des pilotes de l'Aéropostale ! Le premier courrier belge ayant emprunté cette route date de mai 1903 **3**. La lettre émane d'un conducteur de travaux qui se rend dans l'Enclave du Lado pour étudier la faisabilité d'une voie de chemin de fer. Il va utiliser des timbres ougandais à 1 et 2 annas (1/2 anna excédentaire) oblitérés par le bureau de Nimuli le 29 mai 1903. Elle est adressée à Maeseyck en Belgique. Elle arrive à Mombassa au Kenya le 23 juin, passe par Zanzibar le 25 de ce même mois pour emprunter un paquebot de la ligne La

Réunion à Marseille. Elle arrive à Maeseyck le 15 juillet 1903. On connaît à ce jour un seul exemple affranchissement mixte Congo-Ouganda par la voie de l'Ouganda **4**. L'expéditeur a utilisé des timbres du Congo surchargés « CONGO BELGE » car à l'époque la Belgique a hérité de son souverain l'Etat indépendant du Congo. Elle part du bureau de Dunga dans l'Uélé (région située au Congo est limitrophe de l'Enclave) le 14 décembre 1909 à destination de Malines. Le port de 40c correspond au tarif intérieur congolais de 15c et du droit de recommandation de



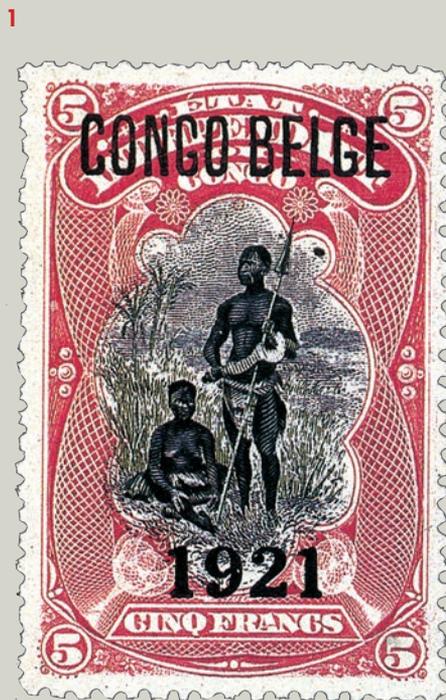
4

Les timbres « Mols », ils font les délices des collectionneurs

Comme nous l'avons évoqué, le 25 novembre 1894 est émise cette célèbre série dont certains exemplaires cotent 4 € quand d'autres dépassent les 2 000 € ! Les derniers de ce type seront émis en 1925, trente et un ans de modifications, de surcharges etc. Voilà pourquoi certaines valeurs ont une cote élevée. Il fallait donner à cette série un caractère authentique et on aurait pu imaginer que le dessin de certaines figurines aurait directement été inspiré de photos prises sur place. La naissance de ce timbre pourrait le laisser penser au regard de celle-ci **1** mais il n'en est rien. Cette photographie a été prise à l'Exposition universelle d'Anvers de 1894 ! Il faut reconnaître en tout cas que le résultat est excellent pour ce timbre finement gravé. Les premiers « Mols » arrivent dans les bureaux de poste dès le 28 novembre 1894 et des valeurs complémentaires furent ajoutées, notamment en 1900. Tout irait bien si les timbres se ressemblaient, ce qui n'est absolument pas le cas. Cela s'explique car leur durée de validité alla de six ans à seize mais aussi par le fait qu'ils ont été imprimés par deux sociétés différentes. C'est ainsi que l'on trouve un grand nombre de variétés de couleur, de papier, de



gravure et même de dentelure. Les variations de dentelure de 12 à 16 dents avec parfois des combinaisons comme pour le 10 F vert dentelé 11 ¼ et 14 ¼. Parfois, certains timbres n'ont pas de dentelure sur un ou plusieurs côtés. Les bons centrages sont rares et donc très recherchés. S'agissant de la gravure, les variétés s'expliquent par le fait que pour chaque cadre de chaque valeur, on dénombre entre trois et six planches différentes et bien entendu leur usure y est aussi pour



1

Livraison du courrier du Lado.



● ● ● 25 c. L'expéditeur qui a indiqué « via Mombassa » a affranchi son envoi de 5 timbres d'Ouganda formant un port de 32 cents pour le transit par l'Ouganda. Le bureau de Gondokoro appose une étiquette de recommandation au verso, y met son cachet et oblitère les timbres ougandais à la date du 5 janvier 1910. La grande croix bleue figurant sur l'enveloppe permet de le différencier d'un courrier ordinaire et indique au verso le numéro du

recommandé en respectant les prescriptions de la poste britannique. Le courrier qui transite par Mombassa le 6 février arrive à Bruxelles le 25 février pour atteindre sa destination finale le même jour.

Que vont devenir en ce début de XX^e siècle l'Enclave de Lado et la zone de la Méridi ? C'est ce que nous évoquerons dans une prochaine édition.

■ A suivre

Nicolas de Pellinec



Le Lado aujourd'hui bien méconnu, il l'était moins en 1909 comme en témoignent les festivités en l'honneur de Théodore Roosevelt ! (source Musée royale d'Afrique centrale).

Pour en savoir plus

« Lado, l'histoire postale de l'Enclave » de Patrick Maselis, Vincent Shouberechts, Luc Tavano, édité par le Musée des Timbres et Monnaies de Monaco, 2009.

« Timbroscopie » n° 42.

● ● ● quelque chose. Le 15 juin 1908, la Belgique hérite de l'Etat indépendant du Congo de Léopold et le pays devient le Congo belge. Pour faire au plus vite, c'est tout naturellement que l'on surcharge les timbres. On adresse le 24 novembre 1908 quinze cachets portant la mention « Congo Belge ». Une partie du stock de timbres se trouvant en Belgique, on conserve huit cachets à Bruxelles qui donneront « les surcharges de Bruxelles » noires ou noir grisâtre avec des caractères assez nets **1** qui se différencient en huit types ! Au Congo, on surcharge également à Boma puis dans d'autres localités. Les surcharges locales **2** sont généralement en couleur noire, parfois violette. Là aussi, les spécialistes distinguent plusieurs types mais aussi des surcharges renversées, doubles, triples même déplacées en position verticale. Tout cela ne plaît pas à Bruxelles où l'on envisage sérieusement d'effectuer ce travail avec une machine et c'est ainsi que naissent les surcharges typographiques **3**. En 1909 apparaît une première



série mentionnant en français Congo Belge dans le cartouche et un an plus tard figurera aussi la mention en flamand 4. Passons sur les deux types de dentelure pour en arriver à l'année 1914 où les Allemands saisissent en Belgique un important stock de timbres destinés à la colonie. Pas question de se laisser faire et une nouvelle série est impossible à confondre avec la précédente grâce à sa couleur.

Nos timbres vont encore connaître bien des aventures lorsque les troupes belges envahissent les colonies allemandes situées à l'est du Congo. Il faut des timbres, qu'à cela ne tienne, on va prendre les « Mols » pour les surcharger à la main avec les mentions « RUANDA » et « URUNDI ». Les cachets en caoutchouc sont confectionnés à Nairobi puis, une fois le stock épuisé, ils furent envoyés au Havre où le gouvernement se trouvait en exil. Les surcharges sont plus empâtées compte tenu de l'usure du cachet. En novembre 1916, on expédie d'autres « Mols » qui comporteront une nouvelle surcharge

typographiée. A la fin de la guerre des timbres pour la Croix-Rouge 5 sont émis pour le Congo mais fin de guerre oblige, on utilise un papier de moins bonne qualité. On retrouve le stock de « Mols » laissé par les Allemands et les timbres sont surchargés 6 ! Les valeurs les plus courantes (en centimes) sont adaptées aux conventions de l'UPU : on mettra par exemple 10 c sur le 5 c parce qu'il est vert etc. Pour les valeurs exprimées en franc figure la mention « 1921 ». Comme rien n'est simple avec ces séries et que la philatélie crée parfois d'heureux « hasards », on trouve entre les feuilles de 1910, des planches de 1909 (surchargée Congo Belge) et quelques timbres unilingues de la même année. On s'empresse de les officialiser et de dire qu'il ne s'agit pas d'erreur, de « curiosité ». Comme l'on s'en doute, ces timbres n'échappent pas aux collectionneurs et on trouve des surcharges de 1921 sur des timbres de 1915 7... Il est clair qu'ils ne pouvaient pas faire partie du stock récupéré des Allemands, puisqu'ils ont été émis après la prise de Bruxelles. L'émission de

1915 n'est plus conforme aux normes de l'UPU et on surcharge à nouveau à Malines !

Les timbres viennent à manquer (en attendant de nouvelles figurines) et on surcharge encore les « Mols » de 1915. Le gouvernement craignait une exploitation philatélique de ces timbres et il aura bien raison car ils comporteront de nombreuses erreurs. On pourrait croire que notre histoire s'arrêterait enfin mais en 1923, le 25 c fait défaut à Elisabethville et pour régler le problème on appose sur le 30 c (valeur figurant en surcharge des 10 c carmin) 0,25 8 !

La der des der arrive en 1925 après l'émission du nouveau type « Métiers et industrie » car le 8 juillet, on ressort le 25 c carmin avec surtaxe équivalente en incluant la mention « Campagnes coloniales 1914-1918 ».

Inutile de dire que cette saga des « Mols » a suscité de nombreux ouvrages. Elle passionne à juste titre les collectionneurs méticuleux et observateurs.

Attention, l'avis d'un expert pour certaines surcharges est fortement conseillé. ■



5



8



6



Centre renversé. Pour obtenir des timbres bicolores, on imprimait d'abord les cadres puis les centres. Mais si par inadvertance on replace mal la feuille pour le second passage sous presse, on obtient un joli centre renversé. C'est ce qui s'est produit pour ce 10 c bleu.



7



Cadeau princier. En 1909 on refit un dernier tirage du premier type Mols appelé « tirage des Princes ». 5 000 séries furent imprimées dont 4 900 surchargées « Congo Belge » (300 à la main, 4 600 en typographie). Ces timbres se différencient des précédents tirages par des nuances de couleurs plus vives et par d'autres détails. Ainsi, sur cet exemple la roue du bateau touche le cadre pour le « Prince », pas pour l'autre tirage.